# EXERCICE  D'ÉVACUATION INCENCIE

## Description de la formation

**Objectifs :**

- Mettre en place un exercice d'évacuation incendie
- Connaître les règles essentielles de l'évacuation d'un bâtiment . Connaître les différents points relatifs à une évacuation : signal d'alarme, cheminements, point de rassemblement, issue de secours et conduite à tenir pour mener à bien une évacuation .
- Informer le personnel : connaissances de leurs missions, des techniques et des consignes d'évacuation (chargé d'évacuation, guides et serres-files) .
- Dresser un bilan de la qualité de l'évacuation

**Public visé :**
Tous les occupants de l'établissement

**Durée de la formation** : 1 jour - 03h30

**Pré-requis :**
Aucun

**Programme :**

**Théorie avant et après l'exercice** :
- Aspect législatif et règlementaire
- Consignes d'évacuation : organisation, plan d'intervention et d'évacuation, comportement des personnes, point de rassemblement.
- Rôle du guide-file, serre-file, du responsable d'évacuation et du chef d'établissement
- Rôle et fonctionnement des détecteurs automatiques d'incendie, des déclencheurs manuels (bris de glace), des diffuseurs sonores
- Sensibilisation aux cheminements d'évacuation, issues de secours, porte coupe-feu
- Balisage des cheminements d'évacuation, éclairage de sécurité (B.A.E.S)
- Rôle et principes de désenfumage (exutoires, volets de désenfumage, dispositifs de commande manuelle...)

**Pratique :**
L'évacuation :
- Que faire face à un incendie
- Déclenchement de l'alarme incendie et levée de doute
- Assurer sa sécurité et celle des autres
- Réalisation de l'évacuation,
- Prise en charge (éventuelle) des victimes, accompagner et aider les personnes handicapées vers les espaces d'attente sécurisés
- Contacter les secours (appel simulé)
- Ralliement au point de rassemblement

Durant l’exercice, le formateur remplit une fiche type du déroulement, permettant une correction et une synthèse de l’évacuation.

Un compte rendu d’exercice sera établi par le formateur dans les jours qui suivent la formation.

**Validation :**

Attestation de formation, bilan de l’exercice qui devra être consigné dans le registre de sécurité